DLP 17-5-89095949

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

Avertissements agricoles

BRETAGNE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N° 174 - 9 mai 1989

- POMMES DE TERRE : Progression du Mildiou sur primeur
  Attention au Doryphore
- SALADES : Deux spécialités homologuées contre Rhizoctonia
- SERRES : Ne relâchez pas la surveillance

POMME DE TERRE DE PRIMEUR

Mildiou

A/ - Situation

Mildiou dans de nombreuses parcelles du Finistère, moins fréquent dans les Côtes-du-Nord, non détecté en Ille-et-Vilaine.

Conditions climatiques de ces derniers jours favorables aux contaminations; risque important.

B/ - Préconisations

1/ Parcelles indemnes de mildiou

a) Côtes-du-Nord et Finistère

Intervenez lorsque le précédent fongicide est en fin d'action :

- Fongicides de contact : 7 jours, lessivés par 25 millimètres de pluie
- Fongicides pénétrants : 7 à 9 jours
- Fongicides systémiques : 10 à 14 jours

P./10

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 185 F
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

Parcelles à récolter dans moins de 15 jours : utilisez un fongicide de contact ou pénétrant.

b) Ille-et-Vilaine

Traitez l'ensemble des cultures ayant atteint le stade 20 cm.

Parcelles sous plastique : débâchez et traitez aussitôt.

2/ Parcelles avec taches de mildiou

- Récoltez dès que possible
- Réduisez l'intervalle entre traitements
- N'utilisez pas de systémiques afin de réduire les risques d'apparition de souches résistantes.
- Employez de la bouillie bordelaise lors du dernier traitement
- Sur foyers importants, défanez sans attendre et appliquez de la bouillie bordelaise.

Doryphore

En présence d'insectes, intervenez sans attendre.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE ET DE CONSERVATION

Mildiou

Intervenez dès le stade 15-20 cm, avant buttage, avec un fongicide de contact

LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

Bien que les dégâts occasionnés par cet insecte aient été faibles en 1988, le doryphore n'en demeure pas moins une menace pour les exportations de légumes.

1 - Normes imposées pour les exportations de légumes

Plusieurs pays indemnes de ce ravageur ont une règlementation très sévère (Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Norvège, Suède).

Cet insecte est un parasite de quarantaine : sa présence sur des végétaux exportés peut entraîner à l'arrivée dans le pays destinataire : le refoulement du lot, sa destruction, ou plus grave encore, l'interdiction temporaire ou définitive des exportations vers ce pays.

.../...

Pour conserver ses marchés, la Bretagne se doit de respecter les normes imposées par les pays destinataires : Royaume-Uni et Irlande, pour les exportations de légumes et de pommes de terre au printemps et en été :

- champs de production et environs indemnes de doryphores dans un rayon de 25 km depuis un an.

- ou champs de production situés dans une zone où toutes les cultures de pommes de terre sont traitées avec un insecticide spécifique du doryphore et où toutes les cultures de pommes de terre ou de tomates menées sur la même parcelle depuis un an ont été traitées pour éviter des contaminations ultérieures.

Il est par ailleurs nécessaire de respecter d'autres spécifications exigées par ces pays (contrôles au départ, utilisation de stations de conditionnement agréées, transport et stockage évitant les recontaminations).

2 - Méthodes de lutte

L'ensemble de la région doit appliquer rigoureusement un plan de lutte intensive contre les doryphores.

- En zone légumière et jusqu'à 25 km de celle-ci

Intervenir impérativement et sans attendre avec un insecticide homologué contre le doryphore, dans les situations suivantes :

- dès l'apparition d'adultes ou de larves dans la parcelle

- ou lorsqu'un avis de traitement est diffusé par le Service de la Protection des Végétaux

Le traitement doit être renouvelé si les conditions précédentes se rencontrent à nouveau.

- A plus de 25 km d'une zone légumière

- Envahissement précoce de la culture (dès la levée) : ne pas attendre l'apparition des larves, mais effectuer un premier traitement sur adultes de printemps. Renouveler ce traitement à l'apparition des adultes d'été; ce dernier détruira en même temps les larves de deuxième génération.

- Contamination plus tardive de la culture (juin-juillet) : effectuer un traitement sur larves, lorsque celles-ci atteignent la taille d'un grain de blé, et le renouveler si nécessaire 5 semaines plus tard, lorsque les adultes d'été et les larves sont présents.

P.../...

SALADES

Deux spécialités déjà utilisées sur pommes de terre viennent d'être homologuées contre le Rhizoctonia sur salades :

- **Basitac 75 PM** (matière active : **mepronil**) à 13,33 kg/ha en traitement du sol et à 1 kg/ha en traitement en végétation.

  Limite maximale de résidus : 1 ppm

- **Monceren L** (matière active : **pencycuron**) à 20 l/ha en traitement du sol et à 3,2 l/ha en traitement en végétation

  Limite maximale de résidus : 2 ppm

Les traitements en végétation doivent être arrêtés au stade 16-18 feuilles sur laitue.

SERRES

Continuez à surveiller maladies et ravageurs pour mener la lutte lorsque les attaques sont encore faibles. Les produits utilisables sont donnés dans le bulletin n° 172 du 7 avril dernier.

Les maraîchers qui ont fait des tomates précoces et ont l'intention de contreplanter des tomates d'automne doivent rester très vigilants pour que la culture de printemps conserve un excellent état sanitaire.

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 173 du 25 avril 1989